



Fédération des Aveugles et Amblyopes de France La Gouvernance

L'Assemblée Générale annuelle ordinaire

L'Assemblée Générale annuelle ordinaire est constituée de délégués représentant l'ensemble des associations membres et des groupements sympathisants. Elle approuve les rapports d'activités et financiers, les comptes annuels de l'association et vote le budget prévisionnel de l'année suivante. Pour ce qui concerne la gouvernance des associations membres de la Fédération des Aveugles et Handicapés Visuels de France, chacune dispose de la pleine capacité juridique et est donc autonome. Elle est animée par ses propres Conseil d'administration et bureau. C'est leur adhésion aux valeurs, idées, missions décrites dans le projet fédéral qui fonde leur adhésion à la Fédération.

Le Bureau

Le Bureau est élu par les membres du Conseil d'Administration. Il est composé du Président, de trois Vice-Présidents, d'un Secrétaire Général et son adjoint, d'un Trésorier et son adjoint. Il se réunit dans l'intervalle des conseils pour les préparer et expédier les affaires courantes. Le bureau de la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France a été constitué le 18 septembre 2015 à Paris :

- Président : Vincent MICHEL, également Secrétaire Général de la Confédération Française pour la Promotion Sociale des Aveugles et Amblyopes (CFPSAA)

Les autres membres du bureau

- Victor ROOS, 1er Vice-Président, Strasbourg
- Thierry JAMMES, 2ème Vice-Président, Montpellier
- Anne RENOUD, 3ème Vice-Président, Lyon
- Guy VERNHES, Secrétaire Général, Marseille
- Bruno GENDRON, Secrétaire Général Adjoint, Orléans
- Nathalie CARRIERE, Trésorière, Paris
- Bruno JAN, Trésorier adjoint, Lyon

Le Conseil d'administration

Les 29 membres du Conseil d'Administration sont élus par l'assemblée générale pour 3 ans et sont renouvelables par tiers. Le Conseil se réunit au minimum 4 fois par an. Le Conseil d'Administration se compose de 8 membres du Bureau, de 16 membres titulaires et de 5 sages (voix consultatives).



Les membres du conseil d'administration 2017-2018 :

- Frédéric BARETY, Nîmes
- Anthony BELLEC, Brest
- Thierry BEYLE, Lyon
- Hamou BOUAKKAZ, Villejuif
- Jean-Claude CALIF, Paris
- Bernard DEFEBVRE, Centre Paul Corteville – Roncq
- Vincent DELLA ROCCA, Strasbourg
- Arielle DUMAS, Besseges
- Gérard DUPEYRON, Nîmes
- Valérie PAROLA, Nice
- Olivier PINEAU, Clermont-Ferrand
- Gabriel REEB, Strasbourg
- Chantal RUBIO, Pamiers
- Amélie TOUSSAINT, Strasbourg
- Félix VERT-PRE, Martinique
- Julien ZELELA, Paris

Sages :

- Charles ADAM, Lyon
- Claude BENSOUSSAN, Paris
- Daniel BOSC, Montpellier
- Yolande CLAVEL, Montpellier
- Daniel JACQUET, Clermont-Ferrand
- Thierry NICOLLE, Orléans